

# Collège Capeyron - Conseil d'Administration du 16 avril 2015

## Procès-verbal

### Préambule :

**Madame Berjot**, Principal du Collège, préside la séance, qui débute à 18h00, en salle socioculturelle.  
Le secrétariat est assuré par M. Tenaguillo y Cortázar, professeur documentaliste.

### Membres présents :

**Mme Berjot**, Principal ; **Mme Vandenbergue**, Principal adjoint ; Mme Bey Tassadit, Agent comptable ; **M. Porto**, CPE ; **Mme Belin-Binder**, personnalité qualifiée ; **Mmes Domercq, Lefèvre, Maupin, Philip**, et MM. **Ratel, Tenaguillo y Cortázar**, personnel enseignant. **Mme Berhili**, personnel ATOSS. Mmes **Brun, Villiers, Silva Da Cunha**, et M. **Vignolles**, représentants des parents d'élèves ; **Anissa El Hajjam** et **Issiaga Camara**, représentant les élèves ;

**M. Charrier**, représentant du Conseil Général, (arrivé à 19h00).

### Membres excusés :

**Mme Teyssier**, Gestionnaire, est excusée pour raisons familiales.  
**Mme Courbin** et **M. Azougahi**, représentant la ville de Mérignac ;

- *Vote : Le procès-verbal du Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> décembre 2015 est **1** adopté à l'unanimité.*

### Rappel de l'ordre du jour

#### Compte financier et actes divers :

Acte n° 1 : Stage d'intégration des 6<sup>e</sup>

Acte n° 2 : Convention Le Puzzle

Acte n° 3 : Compte financier

Acte n° 5 : Dons

Acte n° 6 : Subventions Fonds sociaux

## 1. Affaires pédagogiques

### 1.1 Semaine d'intégration des classes de 6e

Madame BERJOT fait un bilan positif de la première semaine d'intégration à la rentrée 2014, avec un temps fort, le stage voile, et divers ateliers visant à améliorer le climat scolaire.

Pour rappel, les objectifs de la semaine d'intégration : améliorer les relations entre les élèves, apprendre à se respecter en vivant une expérience commune qui développe l'autonomie et l'esprit de groupe...

A noter que la vie scolaire a pris une part essentielle à cette semaine d'intégration, ainsi que les enseignants de français (autour d'une opération « lecture » avec la Médiathèque) et le CDI.

En 2015, la semaine d'intégration est prévue du lundi 14 au vendredi 18 septembre.

Il est précisé que les élèves devront être en possession du brevet de natation de 50 mètres.

Participation financière des familles : 20 euros (sur la base de 130 élèves) pour un coût total de 50 euros par élève.

- *ACTE n° 01 – Vote : le principe de la semaine d'intégration et la participation financière sont approuvés à l'unanimité.*

## **1.2 Partenariat avec Le Puzzle**

Mme Vandenbergue présente les modalités de coopération entre le collège et le Centre Social et Culturel Le Puzzle, en soulignant notamment les nombreux points de convergence entre les actions du Puzzle et les missions du collège dont celle, essentielle, de ne pas perdre les élèves en difficulté et de rechercher des alternatives à l'exclusion scolaire.

Le Puzzle intervient dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité ; il propose au jeune de participer sur son temps scolaire à des actions qui vont lui permettre de redonner du sens à sa scolarité, par des mesures de responsabilisation, par l'acquisition de valeurs citoyennes et de la notion de travail. Le collège s'engage à aménager l'emploi du temps de l'élève et contractualise cette action avec la famille.

A la question de Mme Villiers (parent délégué) sur les résultats, Mme Vandenbergue rappelle qu'il n'y avait pas jusqu'ici de convention établie et qu'il n'est pas possible d'avancer des données chiffrées. Mme Berjot souligne que ce partenariat va dans le sens de l'école pour tous, qu'il s'agit d'un projet qui ne concerne qu'un petit nombre d'élèves.

- *ACTE n° 02 – Vote : la convention de partenariat avec Le Puzzle est approuvée à l'unanimité.*

2

## **1.3 Sortie théâtre**

Madame Rivet, professeur de français organise une sortie au Glob Théâtre avec les 6<sup>e</sup> B pour aller voir *Le Médecin malgré lui*, de Molière. Lundi 1<sup>er</sup> ou mardi 2 juin. Participation demandée aux familles : 3 euros.

## **1.4 Expérimentation tablettes**

Madame Berjot mentionne l'expérimentation tablettes qui vient de débiter avec la classe de 6<sup>e</sup> B, en soulignant l'investissement depuis plusieurs mois de toutes les personnes impliquées et notamment des enseignants des 4 disciplines concernées en liaison avec le primaire (français, mathématiques, histoire-géographie, anglais).

L'établissement a bénéficié d'une dotation de 30 tablettes qui fonctionnent avec du wifi totalement sécurisé et spécialement dédié. Une telle expérimentation est unique en Gironde et fait du collège Capeyron un établissement pilote en la matière, confortant ainsi son positionnement en faveur du développement du numérique pédagogique.

Les tablettes sont personnelles : chacune est attribuée à un élève précis. M. Tenaguillo, documentaliste revient sur les enjeux pédagogiques d'une telle expérimentation : une plus grande autonomie de l'élève, un enseignement plus différencié, une nouvelle posture de l'enseignant dans sa classe... Une information plus complète sera donnée lors d'une réunion avec les parents au mois de mai.

## 2. Affaires financières

### 2.1 Compte financier

Compte financier de l'exercice 2014 présenté par Mme Berjot, Ordonnateur et Mme Bey Tassadit, Agent comptable.

#### Budget :

**Dépenses : 403 307,53 euros**

**Recettes : 393 696,00 euros**

Réparties comme suit :

#### 1. Activités pédagogiques :

- Ouverture au budget : 74 803,78 euros
- Dépenses : 81 663,42 euros
- Recettes : 84 538,90 euros

A noter une forte baisse, par rapport à 2013, des dépenses en matériel informatique (-68,97 %) et en manuels scolaires (-78,20 %).

**Equipement informatique** : dotation du Conseil Général en 2014 d'une valeur de 10 586,40 euros.

- 20 PC + 20 écrans 20 pouces
- 1 écran 22 pouces
- 1 VPI
- 1 visualiseur de documents
- 1 serveur

**Dotation du Conseil Général de 15 microscopes** d'une valeur de 3 709 euros.

**Les crédits LOLF** 2014 sont de 6 579,00 euros (10 849,00 euros en 2013).

**Voyages scolaires** : 6 sorties ou voyages ont concernés 324 élèves, soit 74 %, sur tous les niveaux, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.

- Ouverture au budget : 44 880,00 euros
- Dépenses : 54 488,28 euros
- Recettes en 2013 : 30 528,99 euros

Le financement des voyages scolaires est réparti comme suit :

- Contribution participants : 84 %
- Don du foyer : 7 %
- Don du comité de quartier : 2 %
- Don Mairie : 1 %
- Etablissement : 4 %
- Subvention Etat LOLF : 2 %

## 2. Administration et Logistique

- Ouverture au budget : 146 002,00 euros
- Dépenses : 170 104,49 euros
- Recettes en 2013 : 160 761,97 euros

A noter : Une baisse de 54 % des dépenses d'affranchissement qui s'explique en particulier par le passage à Pronote et l'utilisation des SMS par la vie scolaire pour communiquer avec les parents. 3376 euros ont été affectés à l'achat de mobilier pour équiper notamment deux salles du pôle technologie.

### Dotation Conseil Général matériel et mobilier :

- Auto laveuse : 2536,00 euros
- Mobilier (tables et chaises) : 2385,00 euros

## 3. Vie de l'élève

- Dépenses et recettes : 7600,00 euros

- **Projets CESC : 3287,40 euros**

Ces projets sont financés grâce à des subventions :

MILDT (Mission Interministérielle contre la Drogue et la Toxicomanie) : 1000,00 euros

ARS (Agence Régionale de la Santé) : 3250,00 euros

Mairie de Mérignac : 2000,00 euros

4

### Actions menées en 2014 :

- Intervention du Docteur Damade à destination de l'équipe éducative et des parents sur la réussite de tous les élèves et sur l'adolescent et les addictions.
- Intervention de l'association « Fenêtre sur » dans le cadre d'un spectacle de prévention sur le harcèlement.
- Intervention de la « Ligue pour la Vie » sur la prévention contre le tabac.
- Intervention de l'ANPAA33 dans le cadre du Forum Santé et Citoyenneté sur la prévention contre l'alcool.
- **Attribution des fonds sociaux : 3856,42 euros** (+ 1156 euros / 2013). Une augmentation des aides en faveur des voyages et du nombre de familles aidées.

## 4. S.R.H.

- Ouverture au budget : 134 234,65 euros
- Dépenses : 128 545,27 euros
- Recettes en 2013 : 125 400,78 euros

A noter une différence de – 8840 euros entre recettes prévues (122 822,00) et recettes réalisées (113 981,00) pour les produits scolaires qui s'explique par une baisse des effectifs de demi-pensionnaires à la rentrée 2014 (310 à 292).

La part la plus importante des dépenses du SRH est constituée par les denrées : 74 756,00 euros (dépenses prévues : 76 969,00 euros).

La DSM (Dotation spécifique de Maintenance) est destinée à financer les contrats de maintenance des installations de cuisine (matériel 1500 euros, entretien de hottes, fontaines, dératisation...) et les réparations. Elle apparaît très insuffisante au vu de la différence (2345 euros) entre les dépenses prévues (3594,00 euros) et les dépenses réalisées (5939,00 euros).

Mme BEY, agent comptable, commente la partie « résultat » mais avec des données correspondant aux documents préparatoires et non aux documents définitifs transmis aux membres du CA. L'intervention d'un professeur rétablit rapidement la situation, et l'exposé se termine avec les chiffres réels.

## **2.2 Affectation des résultats**

Mme Bey Tassadit, Agent comptable, conclut en faisant remarquer que l'autonomie financière de l'établissement n'est pas menacée. Avec un Fond de roulement un peu au dessus de la moyenne, la situation est tout à fait normale.

- *ACTE n° 03 – Vote : les comptes financiers sont approuvés à l'unanimité.*
- *ACTE n° 04 – Vote : l'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité.*

## **2.3 Dons**

Foyer socio éducatif :

Maison de quartier capeyron : 400 euros

- *ACTE n° 05 – Vote : l'acceptation des dons est approuvée à l'unanimité.*

## **2.4 Subvention fonds Sociaux**

Dotation :

- *ACTE n° 06 – Vote : l'acceptation de subvention des Fonds Sociaux est approuvée à l'unanimité.*

**20h00, fin de séance suivie d'un moment de convivialité...**

Le secrétaire de séance,

Le Principal,

